

CREUSE GRAND SUD

Communauté de Communes

Conseillers en exercice	45
Présents	34
Nombre de pouvoirs	10
Votants	44



DELIBERATION du CONSEIL de la Communauté

N° 2022 – 150

Désignation nominative des 2 membres pour le suivi de la mise en œuvre de la stratégie de DLAL

Séance du 15 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le quinze décembre à 19h00, les membres composant le Conseil de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à la salle polyvalente de Vallière, au nombre de 34, sous la présidence de Valérie Bertin, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit le 8 décembre 2022.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs

MOINE Michel ; COLLET-DUFAYS Céline ; HAYEZ Marie-Françoise ; ROUGIER Bernard ; BAUCULAT Annick ; LEGER Jean-Luc ; MALHOMME Elodie ; DEBAENST Catherine ; DETOLLE Alain ; NICOUX Renée (départ à 21H20 avant le vote du point 18) ; ROULET Alain ; LABARRE Jacqueline ; ESTERELLAS Philippe ; COLLIN Philippe ; SIMONS Benjamin ; BONIFAS Marina ; RAVET Nadine ; LETELLIER Thierry ; BŒUF Jacques ; LHERITIER Laurent ; MERIGOT Pascal ; BILLEGA Nicole ; CHEVREUX Laurence ; LEGROS Pierrette ; ARNAUD Christian ; PINLON Evelyne ; JOSLIN Jean-Louis ; FOUGERON Roger ; AUMEUNIER Gérard ; PRIOURET Denis ; MIOMANDRE Didier ; BIALOUX Claude ; BERTIN Valérie et TOURNIER Jacques

ETAIENT EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : Mesdames et Messieurs

BRUNET Guy à LEGROS Pierrette ; HAGENBACH Nadine à MOINE Michel ; DUCOURTIOUX Stéphane à ROUGIER Bernard ; ROGER Thierry à COLLET-DUFAYS Céline ; BOUQUET Benjamin à BAUCULAT Annick ; DUGAUD Isabelle à HAYEZ Marie-Françoise ; DURAND Serge à BIALOUX Claude ; TERNAT Didier à PRIOURET Denis ; FOURNET Marie-Hélène à ROULET Alain ; SAINTRAPT Alex à BERTIN Valérie ;

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : LABOURIER Dominique

Rappel du contexte :

Lors de sa séance du 6 juillet 2022, le Conseil communautaire validait le fait que le Syndicat Mixte du Pays Sud Creusois assure le portage de l'élaboration de la candidature volet territorial des fonds européens LEADER-FEDER 2021-2027 pour le territoire Sud Creusois, ainsi que désignait ce même syndicat comme structure porteuse du GAL Sud Creusois pour la mise en œuvre d'une stratégie de développement local sous la forme d'un Développement Local par les Acteurs Locaux (DLAL).

La candidature aux dispositifs LEADER/FEDER OS5 a été déposée en juin dernier par le Syndicat du Pays Sud Creusois et est actuellement en cours de finalisation pour une validation définitive par la Région Nouvelle Aquitaine.

Objet de la demande :

Il est proposé ici de désigner deux membres de la Communauté de communes, au sein des membres du Comité Syndical du Pays Sud Creusois, pour suivre la mise en œuvre de la stratégie de Développement Local par les Acteurs Locaux (DLAL).

Eléments d'appréciation :

Rappelons que le Conseil communautaire a désigné au sein du Comité Syndical du Pays Sud Creusois, Mme et MM BERTIN, CHEVREUX, COLLET-DUFAYS, DEBAENST, DETOLLE, DUCOURTIOUX, FOURNET, LEGER, MOINE, PINLON et SIMONS, en tant que titulaires Mme et MM BIALOUX, BONIFAS, COLLIN, HAYEZ, JOSLIN, ROUGIER, NICOUX, PRIOURET, SAINTRAPT, TOURNIER et RAVET, en tant que suppléants.

Eléments financiers :

Aucune incidence financière ne résulte de cette décision. Il s'agit toutefois d'accompagner la bonne utilisation de l'enveloppe de 1 252 530 euros allouée sur le territoire Sud Creusois, dans le cadre de la programmation LEADER-FEDER sur la période 2021-2027.

Le Conseil Communautaire après avoir délibéré décide :

- **DE DESIGNER Valérie BERTIN et Céline COLLET-DUFAYS_pour suivre pour le compte de la Communauté de communes la mise en œuvre de la stratégie de DLAL.**

CONTRE : 0

POUR : 44

ABSTENTION : 0

Adopté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré le 15 décembre 2022 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'État le

PUBLIEE le

21 DEC. 2022

Valérie BERTIN,
Présidente

